Pratiques sélectives de la concertation

Début mai, de nombreux Soiséennes et Soiséens ont cru recevoir dans leur boîte à lettres « Soisy Infos » en double exemplaire. Ceux qui ont regardé de plus près se sont en fait aperçus que le deuxième document, intitulé curieusement « Urbanisme », était différent. Mais quel était donc le sujet suffisamment important pour justifier la sortie d'un numéro spécial doublonnant le « Soisy Infos » habituel ?

Il s'agit prétendument de l'application de la loi 2012-376 que Nicolas Sarkozy a fait voter précipitamment le 20 mars 2012 avant de devoir quitter l'Elysée. Loi aberrante qui était censée résoudre les problèmes de logement dont souffre cruellement le pays mais qui, comme bien souvent avec les initiatives de l'ancien président, va à l'encontre du but affiché puisqu'elle a surtout pour conséquence de favoriser la spéculation immobilière. Heureusement pour nous et pour toutes les villes qui risquaient d'être défigurées par des dispositions imbéciles, avec le changement de majorité cette loi va être abrogée, ce qui était largement prévisible.

Pourquoi, alors, M. Strehaiano a maintenu cette pseudo-concertation prévue dans le texte de la loi 2012-376 ? Alors que nous lui avions demandé lors du conseil municipal du 29 mars de reporter cette concertation à septembre-octobre afin qu'il n'y ait pas de fâcheuse interférence avec la campagne pour les élections législatives ? Alors que nous aurions pu éviter à la Ville ces dépenses inutiles puisqu'entre-temps nous avons eu la confirmation que cette loi ne serait jamais appliquée ? D'ailleurs, comment se fait-il qu'il y ait si peu de communes qui ont engagé la même démarche ?

Si M. Strehaiano avait autant à cœur de pratiquer la concertation avec ses administrés, les sujets ne manquaient pourtant pas : par exemple avec les habitants des Noëls qui, début avril, ont appris avec stupeur qu'ils allaient désormais tous habiter dans la même rue ! Par on ne sait quel caprice administratif, les avenues d'Alsace, d'Auvergne, de Bourgogne, de Bretagne, de Normandie, de Savoie et de Touraine, qui sont pourtant des rues bien différentes et qui vont le rester malgré les travaux d'aménagement en cours, devaient désormais s'appeler toutes avenue d'Anjou, avec une numérotation des immeubles complètement incompréhensible pour tout citoyen normalement constitué !

Heureusement, les habitants du quartier ont réagi et, avec le soutien de notre groupe, ont fait signer une pétition protestant contre le manque de concertation et demandant à conserver les adresses actuelles sans aucune modification. Celle-ci a été signée par la quasi-totalité des foyers concernés et, devant une telle levée de boucliers, M. Strehaiano a annoncé lors du conseil municipal du 10 mai qu'il faisait marche arrière… N'aurait-il pourtant pas été plus simple de demander leur avis aux habitants *avant* ?

De même, le bureau municipal a décidé arbitrairement que, désormais, les ventes de vêtements seraient interdites lors de notre traditionnelle brocante de septembre à l'hippodrome. Si on demandait aux Soiséennes et aux Soiséens leur avis, approuveraient-ils ce choix guidé plus par des problèmes de standing que par le souci du plaisir collectif et partagé ?

François Delcombre, Anne Mokry, Frank Morot-Sir, Laura Berot et Jean-Claude Gauvin, groupe Soisy pour Tous.